

---

# Panorama de presse :

Semaine 20

Du 8 au 13 mai 2026

---



Vendredi 8  
mai 2026

# Il est suspecté d'avoir détourné de l'argent de la mairie des Angles

## JUSTICE

Il lui est reproché d'avoir détourné 21 000 € pour faire réaliser des travaux chez lui.

« On est dans des quantités extravagantes pour une commune comme Les Angles », a martelé l'avocat de la partie civile. Le dossier concernait une affaire présumée d'escroquerie et d'usurpation d'identité au préjudice de la commune des Angles.

### Un préjudice estimé à plus de 21 000 euros

À la barre, un quadragénaire, ancien agent de la fonction publique depuis radié, qui est soupçonné d'avoir signé frauduleusement plusieurs bons de livraison au nom de la mairie, mais aussi d'un tiers, entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2024. Un délit qui concerne environ 18 tonnes de goudron. Une quantité jugée importante et qui a alerté l'adjoint au maire, le-



L'ex-fonctionnaire a été condamné à 18 mois de prison. MA.

quel a fini par déposer plainte en avril 2025. « Ces dépenses ne correspondaient pas aux besoins de la commune », a souligné le président du tribunal. Le préjudice initial a été estimé à plus de 72 000 euros, avant d'être réévalué à 21 737 euros.

D'autant que, dans cette affaire, une coïncidence a été soulevée : à la même période, le prévenu a fait réaliser plusieurs aménagements personnels chez lui — garage, piscine, cave à vin, abri de voiture : « C'est à se demander si les seaux de goudron sont réels », a alors interpellé l'avocat de la partie civile. Il a ré-

clamé 21 737 euros de préjudice matériel et 10 000 euros de préjudice moral, évoquant « un abus de confiance qui a eu un effet délétère et toxique sur les équipes ». Mais le quadragénaire a contesté fermement les faits. Il a affirmé que les bons de livraison correspondaient à des travaux réels effectués sur la voirie, notamment pour reboucher des nids-de-poule. Des travaux qu'il aurait réalisés seul, justifiant l'absence de confirmation de la part de ses collègues. Une version qu'il a maintenue même quand le président lui a notifié les observations des gendarmes qui, après vérification, n'ont constaté aucun travail sur les lieux indiqués. Des arguments balayés par le procureur qui souligne le manque de justificatifs concernant les travaux personnels du prévenu. Il a requis 18 mois de prison, éventuellement assortis d'un sursis probatoire, près de 28 000 euros d'amende et une interdiction définitive d'exercer dans la fonction publique.

La défense, assurée par Me Milhe-

Colombain, a, de son côté, contesté cette version. « Il a signé certains bons de livraison, il faudrait être totalement stupide si l'objectif était vénal comme le prétend le ministère public », a-t-il plaidé. Et a ajouté que, selon lui, si fraude il y avait, l'entreprise fournisseur devrait aussi être inquiétée. « Ces 21 000 euros, ce n'est pas lui qui les a perçus, c'est l'entreprise », a-t-il insisté, demandant la relaxe. Après délibéré, le tribunal a relaxé le prévenu du chef d'abus de confiance. L'ex-fonctionnaire est reconnu coupable des autres faits. Il est condamné à 18 mois de prison, dont 10 mois avec sursis probatoire pendant trois ans, avec obligations. La partie ferme est aménageable sous bracelet électronique. Il devra également s'acquitter de 25 000 euros d'amende, écope d'une interdiction définitive d'exercer dans la fonction publique, et devra 2 500 euros à la victime de l'usurpation d'identité et près de 25 000 euros au titre du préjudice de la commune.

Emeline Andreani

**Vendredi 8  
mai 2026**

→  
*Joëlle Miquet, Rochefortaise,  
est une ancienne agente  
de notre commune*

**Avignon**

# Une quarantaine de médailles remises pour valoriser l'engagement associatif

Ce mercredi 6 mai, en fin d'après-midi, l'Hôtel de la Préfecture d'Avignon a accueilli une centaine de personnes, venues assister à la cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.

Parmi les trois récipiendaires de la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, une femme, Joëlle Miquet, actuelle présidente du Cercle des nageurs d'Avignon. « Notre club, c'est elle ! » lance sa collègue Annick Bayle, qui a reçu, elle, une distinction en argent. Bien qu'elles consacrent « des heures et des heures » au bénévolat, les deux femmes, ne font « pas du tout ça pour les médailles ».

## **Une quarantaine de médaillés pour ces citoyens « qui font de grandes choses »**

C'est l'engagement de toute une vie, mais aussi un exemple qui pourrait faire « naître des vocations », souligne Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, mercredi 6 mai.

Pourtant, les deux médaillées n'en sont pas si sûres,



**Annick Bayle, engagée depuis plus de 25 ans au Cercle des nageurs d'Avignon, reçoit la médaille d'argent, remise par Claude Coudevylle, président du comité départemental 84 de natation.** Photo Cassandra Meyer.

pour Joëlle Miquet, porteuse de la flamme olympique en 2024, « de moins en moins de gens veulent s'investir ».

« L'État a besoin de vous », continue le préfet qui, au nom de ce dernier, souhaite « valoriser le parcours d'engagement de ceux et celles qui donnent de leur temps » et permettent aux associations vauclusiennes de fonctionner.

On compte près de 1500 associations sportives dans le département et 160 000 licenciés et adhérents. Chaque année, une quarantaine de personnes sont récompensées pour leur engagement : la médaille d'or revient à ceux et celles qui ont « des responsabilités singulières », décernée cinq ans après l'attribution de la médaille d'argent.

Cette année, deux cérémonies sont organisées afin de rattraper le retard causé par les années Covid, la seconde aura lieu à l'automne prochain. Le préfet du Vaucluse a tenu à souligner l'importance de l'engagement associatif à travers cette récompense symbolique attribuée « aux citoyens qui font de grandes choses ».

**Vendredi 8  
mai 2026**

# Le Printemps des familles de retour à la fin du mois

**DE ROCHEFORT-DU-GARD À SAUVETERRE** La 15<sup>e</sup> édition du Printemps des familles célébrera, les 22 et 23 mai, la créativité, le lien social ainsi que les plaisirs simples.

**L**e centre culturel et social Tôtout'Arts a levé le voile sur la 15<sup>e</sup> édition du Printemps des familles. Une manifestation désormais bien ancrée dans le paysage local, pensée comme une parenthèse joyeuse et intergénérationnelle, où petits et grands sont invités à se retrouver autour d'activités ludiques et créatives. Cette année, les festivités se dérouleront les 22 et 23 mai, dans deux lieux complémentaires, le pôle culturel Jean-Ferrat de Sauveterre et l'espace intercommunal Les Cigales à Rochefort-du-Gard. Deux rendez-vous distincts, mais un même esprit : celui du partage, de la découverte et du vivre-ensemble.

## Contes et imagination

*"Cette année, on avait la volonté d'accompagner les familles dans de la réassurance parentale et notamment autour de la transmission d'histoire, et qu'on peut essayer de travailler sur comment donner envie de raconter des histoires à leurs enfants"*, résume Pierre-Guillaume Chertier, directeur de Tôtout'Arts. Le vendredi 22 mai, de 16 h à 19 h, le pôle culturel Jean-Ferrat accueillera donc une après-midi placée sous le signe des "contes et histoires". Au fil des récits, les familles pourront écouter,



Les équipes de Tôtout'Arts et de l'espace intercommunal Les Cigales sont prêtes à accueillir les participants. / PHOTO J.J.

lire, dessiner et laisser libre cours à leur imagination. Conteurs, participants et ateliers créatifs se mêleront pour offrir un moment chaleureux, accessible à tous les âges.

Le samedi 23 mai, direction l'espace intercommunal Les Cigales pour une journée particulièrement dense. Dès 10 h 30 et jusqu'à 16 h, une multitude d'ateliers sera proposée : jeux de construction en bois avec la ludothèque Kasajoux, jeux coopératifs orchestrés par l'association Terre fragile et les bénévoles, sans oublier un espace calme

dédié aux tout-petits et aux parents. Parmi les temps forts, un théâtre forum participatif abordera avec humour et sensibilité les thématiques des émotions, de la scolarité et de la parentalité (de 14 h à 14 h 30, à partir de 6 ans). Et à 16 h, un goûter sera offert aux enfants.

## Un rendez-vous fédérateur

Les familles pourront également relever des défis sur les différents stands, avec à la clé une surprise. Maquillage, espace de restauration solidaire, troc de jeux et de

jouets, initiation au trapèze et au jonglage avec Bulle de cirque ou encore découverte du soft volley viendront compléter ce programme foisonnant.

Entièrement gratuit, le Printemps des familles est organisé par Tôtout'Arts, en partenariat avec le pôle culturel Jean-Ferrat et le Sidscavar. Une belle occasion de célébrer ensemble la créativité, le lien social et les plaisirs simples du temps partagé.

**Jacques JARMASSON**

Plus d'infos au 04 90 90 91 79  
ou sur [www.toutoutarts.com](http://www.toutoutarts.com)

**Samedi 9  
mai 2026**

### ROCHEFORT-DU-GARD, PUJAUT

M. Joël GAGNIERE, son épouse Chantal née OCCULY  
et leurs filles Aurélie, Clémentine, Faustine ;  
M. Luc GAGNIERE, ses filles Audrey, Chloé  
et sa compagne Véronique GARDIOL.  
ont la douleur de vous faire part du décès de

#### **Madame Armande GAGNIERE**

*née PASCAL*

survenu dans sa 91ème année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 12 mai  
2026, à 9 h 30, en l'église de Rochefort-du-Gard, suivie  
de l'inhumation au cimetière de la commune.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui  
par leur présence ou leurs marques de sympathie  
s'associeront à sa peine.



*Pompes Funèbres Tillier*  
*Agence Les Angles*  
*Tél. : 04.90.80.30.30*

# Le RC Les Angles maintenu en Fédérale 2

**RUGBY** Figurant parmi les deux meilleurs deuxièmes du sixième championnat français, le bastion anglois a été repêché administrativement ce jeudi dans la soirée.

Samedi 9  
mai 2026



Comme le RC Châteaurenard, la fumée blanche est également sortie pour le RC Les Angles. Condamnée sportivement à la Fédérale 3, malgré sa dernière victoire contre Aubagne lors de l'ultime journée, la bande au capitaine Dimitri Joly a reçu, jeudi 7 mai dans la soirée, le courrier de la Fédération française de rugby stipulant qu'elle jouera bel et bien en Fédérale 2 pour la saison 2026-2027.

"Suite à notre classement de deuxième meilleur onzième des huit poules de Fédérale 2 et du respect de nos engagements sportifs et financiers, le club est officiellement maintenu. Une très bonne nouvelle suite à la proposition de la FFR et de son vice-président (en charge des compétitions, Ndlr) Xabi Etchevery", a déclaré le vice-président Alain Sancaume.

### "C'est un soulagement"

"C'est un soulagement parce que cette annonce va permettre de valider les joueurs avec qui on était en contact depuis plusieurs semaines. On va pouvoir travailler



Grâce à sa place de meilleur deuxième sur toutes les poules de Fédérale 2, la formation angloise continuera de jouer à ce niveau pour la saison 2026-2027. / PHOTO ROSALIE PARENT

dans des bonnes conditions et continuer notre projet", souligne Christophe Passelaigues qui veut néanmoins s'appuyer sur ce scénario comme une piqûre de rappel pour la prochaine saison.

"C'est un avertissement et on

doit se servir de ça pour ne pas le voir se reproduire. Là, on est sur le début d'un nouveau projet sur deux-trois ans minimum, et la volonté du comité directeur est de rajeunir énormément l'effectif avec des recrues qui ont

entre 21 et 25 ans", poursuit le coprésident du RCAGR qui entend également mettre "des moyens sur la restructuration des jeunes et de former un maximum de jeunes pour qu'ils puissent évoluer en seniors dans le futur."

“

C'est un avertissement et on doit se servir de ça pour ne pas le voir se reproduire. „

CHRISTOPHE PASSELAIGUES  
(COPRÉSIDENT)

Ce repêchage est donc une aubaine pour le nouveau staff de l'équipe première Sabbia-Jolet qui va pouvoir se focaliser sur les finalisations des futures recrues. Si la quasi-majorité de l'effectif a donné son accord pour rempiler une saison de plus, le nouveau duo des Angles et les coprésidents se sont penchés sur plusieurs renforts en première et deuxième lignes, ainsi qu'aux postes de centres où plus de cinq recrues sont attendues. Des choix essentiels afin de mieux répondre aux exigences de la Fédérale 2 et éviter de répéter le même scénario.

Quentin GIL

qgil@laprovence.com

**Lundi 11  
mai 2026**

**Rochefort-du-Gard/Sauveterre**

## Tôtout'Arts lance son 15<sup>e</sup> Printemps des familles

**Le centre culturel et social Tôtout'Arts donne rendez-vous les 22 et 23 mai pour l'édition 2026 du Printemps des familles.**

Voilà 15 ans que Tôtout'Arts invite les familles du canton à venir fêter le printemps lors d'un événement festif gratuit imaginé en 2011. Cette fête est programmée les 22 et 23 mai. Objectifs : tisser et entretenir les liens familiaux, accompagner les familles à travers des rencontres, des échanges, des animations et valoriser les acteurs sociaux et culturels locaux. « Pour cette édition, notre volonté est d'accompagner les familles sur la parentalité et la transmission en partageant des histoires et des contes » explique le directeur, Pierre-Guillaume Chertier

**Deux journées, deux sites, 10 intervenants et 30 bénévoles**

L'événement, pour lequel s'impliquent notamment 10 intervenants et 30 bénévoles, est centré sur deux journées et deux lieux phares du canton : le pôle culturel de Sauveterre le 22 mai et la base de loisirs de Rochefort-du-Gard gérée par le Sidscavar le 23 mai ; deux sites qui sont les partenaires opéra-



**L'équipe organisatrice a levé le voile sur le 15<sup>e</sup> Printemps des familles qui aura lieu les 22 et 23 mai.** Photo D. Parry

tionnels de Tôtout'Arts. Les bénévoles, investis à l'année ont imaginé un programme riche et varié. Le 22 mai de 16 h à 19 h, le pôle culturel accueille des animations autour des "Contes et histoires" sur le thème du chat. Entre ateliers créatifs, déambulation et présence du conteur spiripontain Maxime Vivier, les participants de tous âges pourront partager des moments chaleureux.

Le 23 mai, le centre Les Cigales de Rochefort ouvrira ses portes de 10 h 30 à 16 h pour une multitude d'ateliers : jeux en bois de Kasajoux, jeux coopératifs avec Terre fragile, initiation au soft volley, maquillage, initiation au cirque avec Bulle de cirque, grafiteria, ... Un des

temps forts à 14 h : le spectacle de théâtre participatif avec la Cie La Machine émotive, abordera avec sensibilité les sujets de la scolarité, de la parentalité et des émotions. Des animations sont prévues pour les 0 à 3 ans offrant aussi aux jeunes parents des coins de calme et des espaces buvette et restauration ouverts non-stop. Ces journées, coordonnées par la référente famille de Tôtout'Arts, Anaïde Chassagne et cofinancées par la Caisse d'allocations familiales et le Conseil départemental du Gard, ont accueilli en 2025 plus de 500 personnes.

● **Dominique Parry**

Programme complet et infos :  
04. 90. 90. 91. 79. ou [www.totoutarts.com](http://www.totoutarts.com).

**Lundi 11  
mai 2026**



## Rugby à XV - Fédérale 2

# Pas de descente pour Les Angles

**Le club des Angles évoluera en Fédérale 2 la saison prochaine. Sa place parmi les meilleurs onzièmes du pays lui a permis ce repêchage.**

**L**es Anglois évolueront bien en Fédérale 2 la saison prochaine. Le club, relégué à la dernière rencontre, a été repêché « suite à notre classement de deuxième meilleur 11<sup>e</sup> des huit poules de Fédérale 2, du respect de nos engagements sportifs et financiers », dit le vice-président Alain Sanciaume. C'est une très bonne nouvelle suite à la proposition de la Fédération française de rugby et de son vice-président Xabi Etcheverry. »

Les Gardois, en effet, ne méritaient pas le pire, même à l'issue d'une saison que l'on reconnaîtra ratée. « La décision est intervenue rapidement, confirme le président



**Les joueurs des Angles sont finalement repêchés administrativement.** Photo Laure Neron Devoureix

Christophe Passelaigues, mais notre dossier était bon. J'ai dit à Alain Sanciaume que c'était grâce au très bon job qu'il a effectué pendant 30 ans. Nos structures et nos finances sont saines. Nos futurs coaches, Sabbia et Jolet, respirent. On

va rajeunir le groupe avec l'arrivée de quelques espoirs et recruter cinq à sept joueurs. Travailler sur les jeunes sera également un gros chantier car c'est la seule solution pour l'avenir du club. »

● **Raoul Devaux**

**Lundi 11  
mai 2026**

## Rochefort-du-Gard

C'est un discours de mémoire, d'hommage et de transmission, qui relie le souvenir de la Seconde Guerre mondiale aux responsabilités civiques d'aujourd'hui qu'a lu ce 8 mai Josy Manya lors de la commémoration qui réunissait élus, CMJ, L'orchestre du Conservatoire du Grand Avignon et de nombreux corps constitués.

Le discours de la 1<sup>re</sup> adjointe s'est adressé aussi à la jeunesse, appelée à devenir garante des valeurs républicaines, mais aussi entraide, famille et engagement citoyen en cette période où les démocraties sont parfois attaquées. Avant la lecture du message de la ministre des Armées par le maire, Rémy Bachevalier, un hommage local au ser-



gent Alain Chorliet, soldat du village mort pour la France à 24 ans, laissant une épouse, une petite fille et un deuxième enfant à naître a été rendu. Une plaque commémorative a été posée et fleurie ce matin en présence de sa fille.

**Mercredi 13  
mai 2026**



Sur le terrain, le RCAGR a tremblé. Avant que tout ne se finisse bien.

## Les Anglois repêchés en Fédérale 2 !

**RUGBY À XV** Le club parmi les meilleurs 11<sup>es</sup>.

Du côté des Angles, voilà l'éclaircie après l'orage. Sur le terrain, le RCAGR a sombré, avant-dernier de sa poule et relégué en Fédérale 3. Et même si les Gardois ont tenu tête à des équipes très fortes, comme Monaco ou Avignon-Le Pontet, les blessures, notamment, n'ont rien arrangé à l'affaire dans cette course effrénée au maintien.

### Le vice-président de la FFR avait proposé le maintien au RCAGR

Si, ballon sous le coude, la formation de Nicolas Héry et Christian Sanciaume a donc quitté la division, elle évoluera pourtant bien en Fédérale 2, la saison prochaine, repêchée. Très rapidement, le club avait déposé un dossier en précisant à la Fédération française de rugby (FFR) sa vo-

lonté de rester en F2, suite à son classement, puisque trois clubs étaient meilleurs 11<sup>es</sup> à égalité, avec 49 points : Causade, Les Angles et Navarex. La santé financière du club anglois, à jour de ses obligations fédérales, ainsi que des obligations sportives, ont également pesé dans la balance. Le maintien du RCAGR avait d'ailleurs été proposé par le vice-président de la FFR, Xavi Etcheverry.

Les nouveaux coaches, Jérôme Sabbia et Sébastien Jollet, pourront donc préparer plus facilement la transition afin d'avoir un groupe compétitif. Quant à l'équipe Espoirs, en Fédérale B, elle est qualifiée pour les 16es de finale du championnat de France. Elle affrontera Voiron.

**Alain Schetrit**

*Ce panorama de presse est réalisé avec l'autorisation du CFC (Centre français du droit de copie) pour une diffusion interne à la collectivité.  
Il vous est interdit de diffuser ou redistribuer sous quelque forme que ce soit, tout ou partie de ce panorama de presse à des tiers.*

**SERVICE COMMUNICATION INTERNE**

06 43 96 28 74

